

HUCHARD 2021



Printemps 2021

Hors série



Photo : Daniel Giraud

Un Huchard printanier

Pourquoi un Huchard au printemps? Pour mettre de l'avant l'intéressant article suggéré par Julien Moreau et très pertinent en ce début de fonte des neiges. Aussi pour annoncer la Fête de la pêche annulée l'an dernier par le Ministère mais prévue cette année pour la première fin de semaine de juin (les 4, 5 et 6). Ça ne peut pas attendre la fin juin.

Ce numéro Hors Série est le dernier numéro du Huchard auquel j'apporterai ma contribution que ce soit comme auteur d'articles, comme correcteur linguistique ou comme responsable de la mise en page. Je laisse tous les lecteurs juger de l'intérêt de le lire.

L'an dernier, le CA du Club a voté une résolution pour que le Huchard ne soit désormais publié qu'en version électronique. La raison principale étant d'éviter des manutentions inutiles en période de Covid. Mais aussi parce que cette méthode est beaucoup moins coûteuse et beaucoup plus écologique (zéro papier). Elle évite aussi que d'aucuns partent avec toute la pile (Pour allumer le foyer? ça s'est déjà vu!).

Cette résolution sera-t-elle maintenue ou renversée par un retour en arrière? Au CA d'en décider.

Sujet de réflexion en terminant :

Le Huchard est-il le journal du CA du Club ou celui de ses membres?

Pour moi, la réponse est claire. Le Huchard est le journal des membres du Club et, par extension, de tous les résidents du lac, étant tous potentiellement membres.

Tous devraient pouvoir y apporter témoignages, opinions etc. Le comité de lecture se chargeant de corriger la qualité du français tout en respectant au maximum le texte de l'auteur et se réservant aussi le droit de refuser un texte jugé inacceptable et dans de cas d'en aviser l'auteur.

Le CA n'a pas encore statué sur le sujet.

Voilà pour mon testament «huchardien». J'invite tous et toutes à y réfléchir et à faire part de son opinion au CA ou à l'Assemblée Générale ou aux deux.

Bertrand Miville Deschênes

(À titre personnel)

PUIS-JE M'AVENTURER SUR LA GLACE?

Chaque année, environ 7 Québécois perdent la vie par noyade pendant l'hiver. Dans la majorité des cas, les décès se produisent en marchant, en jouant au hockey, en pêchant ou en faisant de la motoneige sur la glace d'un cours d'eau. Pour que ce nombre de noyades diminue, voici trois consignes de sécurité à suivre avant de pratiquer une activité sur un cours d'eau gelé afin de savoir si celui-ci est suffisamment sécuritaire.

Observez la couleur de la glace

- La glace bleue et transparente est habituellement la plus résistante.
- La glace blanche opaque (glace de neige) contient un pourcentage d'air élevé; sa résistance dépend de sa densité. La glace blanche qui contient peu d'air est presque aussi résistante que la glace bleue.
- La glace grise contient habituellement de l'eau à la suite d'un dégel, et doit être considérée comme dangereuse.

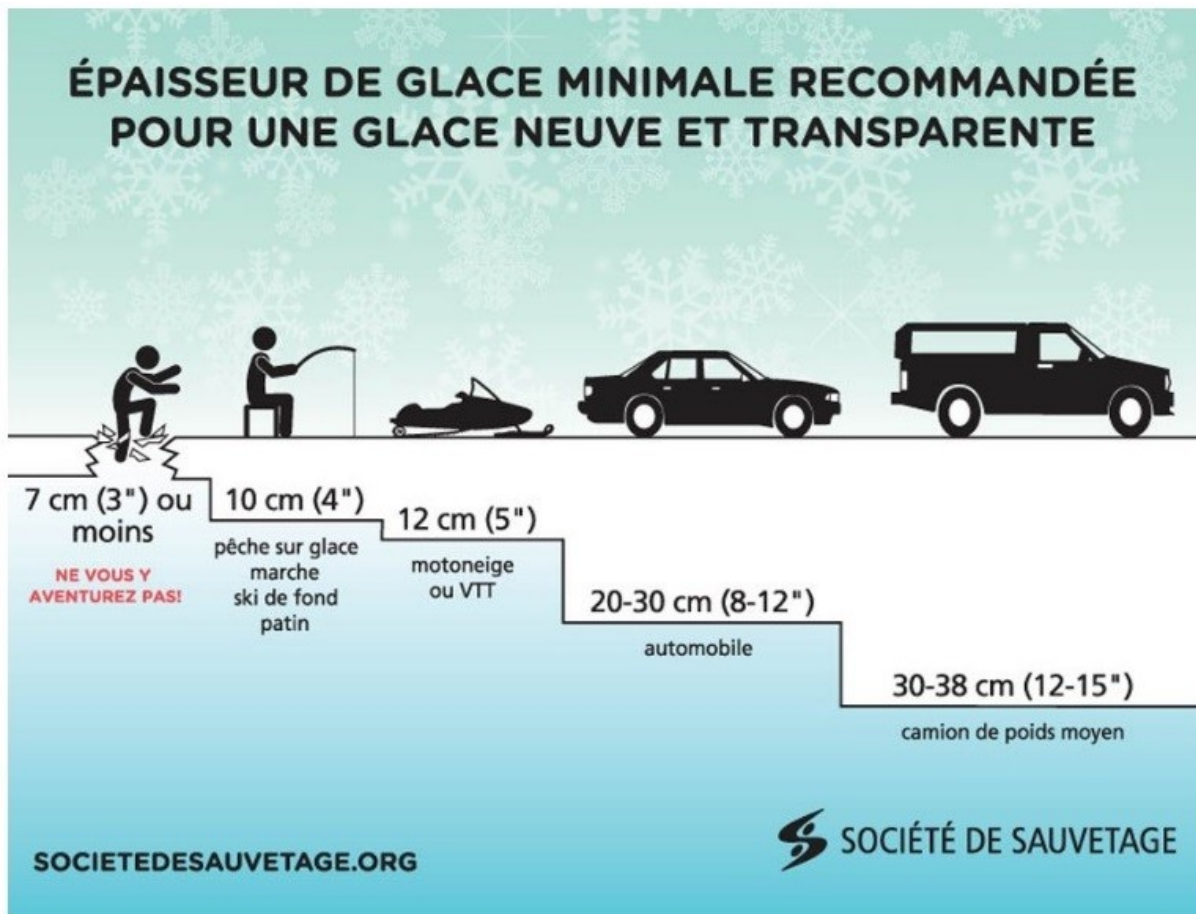
Examinez l'environnement

- La taille et la profondeur du plan d'eau influencent la formation de la glace. Plus le lac est profond, plus il prend de temps à geler. La glace qui se trouve près des rivages se forme plus rapidement, et fond également plus rapidement.
- Les courants amincissent le dessous de la glace. La glace des rivières est donc moins solide que celle des lacs à cause de l'action du courant.
- Les obstacles, tels qu'un quai ou une pierre, absorbent la chaleur du soleil. Ils retardent la formation de la glace et en accélèrent la fonte.
- Une température ambiante qui demeure toujours sous 0 degré Celsius entraîne la formation d'une glace plus solide qu'une température qui oscille de part et d'autre du point de congélation.
- La fonte et le regel de la surface de la glace, causés par les variations de température, créent une glace en couches superposées. La glace comporte donc plusieurs failles, ce qui la rend plus vulnérable.
- Le réchauffement par le soleil diminue la solidité de la glace. Celle-ci est habituellement plus solide le matin qu'en fin de journée.
- L'eau qui s'accumule sur la glace à la suite de précipitations affaiblit celle-ci.
- La neige a le même effet qu'une couverture : elle augmente la température de la glace. Une chute de neige qui atteint la moitié de l'épaisseur de la glace peut créer une situation dangereuse.

- Le vent peut produire un certain déplacement d'eau qui en retardera la congélation. De plus, le vent peut déplacer la neige et créer une couverture (voir le point précédent).

Vérifiez l'épaisseur de la glace

Aucun type de glace n'est sécuritaire à 100 %. Vous devez toujours tenir compte de son épaisseur. Mesurez-la en perçant un tout petit trou jusqu'à l'eau, et ce, à différents endroits. Si l'épaisseur de la glace est de 7 centimètres ou moins, ne vous y aventurez pas.



Article proposé par Julien Moreau

Source : Texte intégral de la Société de Sauvetage

Histoires de pêche



Du temps où je travaillais encore, un collègue, Richard, grand amateur de pêche, me montra une photo de son premier saumon. On y voyait Richard arborant fièrement son trophée, un saumon de 31 pouces bien comptés.

Pour ne pas être en reste, l'été suivant je prenais la pose pour la photo que vous voyez. Un touladi de 21 pouces. Je m'empressai de la montrer à mon collègue. «C'est toi qui a pris ça?» - «Eh oui, au Lac-Trois-Saumons.» Il n'en croyait pas ses yeux.

Ma franchise refaisant surface, je lui fis remarquer un point lumineux à environ 4 pouces du bout de la queue du poisson. Le boucher de chez Iga avait dû couper ce pauvre poisson pour le faire entrer dans la barquette en styromousse bleue. Il avait cependant épargné la peau. Ce qui me permit de faire la photo. «Tu vois Richard, une photo de pêche...»

Pensez à ce qu'on peut faire en notre époque de photoshop et autres gadgets ultra modernes pour trafiquer la réalité. J'aurais pu allonger le poisson pour qu'il respecte la réglementation (24 pouces pour un touladi). La preuve photographique n'est plus fiable de nos jours.



Cette autre photo prise au même endroit le 26 mai 1929 montre à droite Robert Cloutier et son touladi de 29 pouces (7 ½ livres), à gauche Paul Jean et son touladi de 20 pouces (2 livres). C'était l'époque de l'argentique. On ne pouvait pas tricher! C'était aussi la belle époque de la pêche.

Ceci dit, je salue ceux qui pêchent dans le lac ou un plan d'eau près de chez eux. Empreinte carbone beaucoup meilleure que de se taper 17 km pour aller pêcher chez Iga et autant pour en revenir.

En juin, la Fête de la pêche permet d'initier les enfants (et les grands) à cette activité très respectueuse de la villégiature. Activité qui invite au silence, à l'observation, à la patience et pourquoi pas à la réflexion. Elle aide aussi à décompresser dans notre monde de sur-stimulation et de vitesse. Ça vaut bien 50 doses de ritalin.

Bonne pêche à tous.

Bertrand Miville Deschênes

***L'an dernier la Fête de la pêche a été annulée pour cause de Covid.
En 2021 elle est prévue pour les 4, 5 et 6 juin.***

Des nouvelles de la Municipalité

Michel Paré & Alain Bélanger

1. Un petit mot sur le barrage pour vous informer qu'il y a un projet d'amender **l'article 7 du protocole de fermeture du barrage au printemps. L'article 7 du protocole spécifie que le niveau du lac soit à 32  2 po** lorsque le barrage est complètement fermé. L'amendement actuel fera passer le niveau du lac à 35  2 po à la fermeture. Cette action de révision, comme le prévoyait l'article 12 du protocole, s'impose pour éviter les désagréments de l'été dernier où l'objectif du 48 po du niveau du lac n'a pu être atteint. A se rappeler qu'au cours de la période du 21 mai au 30 juin 2020, il est seulement tombé 77 mm de pluie, soit 18 mm inférieurs à la quantité la plus faible observée au cours des 12 dernières années et 110 mm de moins que la moyenne. Le niveau du lac en a souffert d'autant plus que le lac a «calé» avec plus de deux semaines de retard. Par cette action mesurée, on espère qu'il y aura assez d'eau l'été prochain tout en tentant d'avoir une protection pour les installations fixes, si le vent ne vient pas brouiller les cartes.

2. Pour permettre aux résidents du lac d'avoir une descente publique, la Municipalité a acheté au coût de 125,000\$ le terrain localisé au 206 Chemin Tour du lac. La firme ASP a été mandatée, pour un coût d'environ 30,000\$ de préparer un plan d'aménagement du site et de soumettre une demande de certificat d'autorisation au Ministère de l'environnement. Les voisins de cette installation sont très préoccupés par l'arrivée de cette descente et le Conseil les a rencontrés pour écouter leurs doléances pour un bon voisinage. Le Conseil va prendre en considération les demandes de ces citoyens et la Municipalité fera en sorte de minimiser les inconvénients de ce service pour l'ensemble des citoyens de Saint-Aubert.

3. L'étude de la caractérisation de l'eau du lac prévue l'été dernier et remise à cause la COVID se fera l'été prochain. Il est prévu que cette étude au montant de près de 40,000\$ devrait débuter en mai et se dérouler jusqu'en septembre avec des prélèvements à toutes les deux semaines. Plusieurs paramètres seront mesurés sur environ 7 sites du lac afin de déterminer une évaluation assez précise de l'état de l'eau et ses variations durant l'été.

4. La revitalisation des rives du lac est un grand objectif poursuivi tant par la Municipalité que le Club des résidents qui a été un pionnier il y a quelques années dans cette démarche. En effet, la Municipalité a inclus dans sa nouvelle réglementation (en force depuis 2020) que les rives devaient être obligatoirement revitalisées au cours des cinq années à venir. A cet effet, en collaboration avec le Club des Résidents et l'Organisme des Bassins Versants, nous prévoyons offrir un plan personnalisé de revitalisation des rives pour environ une trentaine de propriétaires volontaires qui participeront au programme. Près de 20,000\$ seront investis par la Municipalité à cet effet.

5. Au comité consultatif d'urbanisme (CCU), c'est récemment ajouté François Diger, ce qui fait en sorte qu'il y a présentement trois représentants du lac sur le comité en plus du conseiller Michel Paré. À noter que le CCU revoit chaque demande de dérogation mineure soumise par les propriétaires et porte une attention particulière aux demandes qui impliquent des modifications des immeubles dans la rive. À titre d'exemple, le CCU a récemment recommandé le refus d'une dérogation mineure concernant une demande d'aménagement d'un sous-sol pour un chalet construit en très grande proportion dans la bande riveraine.

6. Dans cette période COVID, un nombre élevé de skieurs de fond sont présents sur le sentier 13. Tant mieux. Ce sentier vous est accessible grâce à du travail de bénévoles du Club des résidents. Des bénévoles préparent le sentier à l'automne et d'autres assurent un support en pose de pancartes et de maintien de bonnes conditions du sentier. Le Club Sportif Appalaches est le responsable du traçage du sentier 13. Le Club des résidents et le Club Sportif Appalaches comptent sur des bénévoles pour leur fonctionnement. Aussi, la Municipalité contribue presque qu'intégralement au coût d'entretien du sentier 13 et ce service est offert aux citoyens de Saint Aubert. À souligner que les sentiers du Club Sportif Appalaches débute à partir du refuge à l'extrémité ouest du sentier 13 et, contrairement au sentier 13, il n'est pas gratuit. Si vous utilisez les sentiers du Club Sportif Appalaches, il faut payer votre dû au Club Sportif Appalaches et ça peut même être fait en ligne. SVP, soyez honnêtes pour les bénévoles de ce Club.

7. Vous pouvez maintenant participer, de votre résidence, aux séances du Conseil Municipal par le logiciel ZOOM. Suivez les instructions qui sont décrites sur le site de la Municipalité. Le conseil attend vos questions.

PETITES ANNONCES

Vous recherchez l'objet rare ou avez un trésor à offrir, cette section est pour vous. Faites-nous parvenir votre annonce à : lactroissaumons@gmail.com en indiquant votre numéro de chalet. Gratuit pour les membres; 15\$ par parution pour les non-membres et payable avant la publication.

**Pas de petites annonces à cette date-ci.
En lieu et place la
Table des matières du Huchard 2020**

No 1 Février 2020

Mot de la présidente
Les actions du Club
Activités diverses
Le conseil d'administration du Club

No 2 24 juin 2020

Le Club en période de Covid
Communication
Remerciements
L'Inoubliable
Le code d'éthique au Lac Trois-Saumons
Petites annonces

No 3 8 juillet 2020

Un peu de civisme s'il vous plaît!
Balle molle, Tennis, Croque-livres
Diminution des adhésions
Petit quiz pour ne pas bronzer idiot
Quelques photos signées Daniel Giraud
L'équilibre entre un niveau du lac acceptable en été, les glaces au printemps et les installations fixes
Petites annonces

No 4 22 juillet 2020

Sondage Niveau du lac
Diminution des adhésions
À notre amie du 582
Balle molle, Tennis, Croque-livres
Réponses au Petit quiz pour ne pas bronzer idiot
Notre protection incendie dans le secteur du lac et une nouvelle caserne des pompiers pour notre municipalité.
Petites annonces

No 5 5 août 2020

Mot de la présidente:
le vieillissement des lacs
Balle molle, Tennis, Croque-livres
Environnement
(Article proposé par Julien Moreau)
Quelques photos signées Daniel Giraud
Gare aux tiques et aux moustiques
L'esprit du lieu :
le camp Trois Saumons aura 70 ans
La gestion du barrage :
Le choix entre la Peste et le Choléra!
La qualité de l'eau du lac
Petites annonces

No 6 19 août 2020

La balle molle:
seule activité à résister à la Covid
Balle molle, Tennis, Croque-livres
Quelle distance minimale un automobiliste doit-il laisser entre son auto et un cycliste lors d'un dépassement?
Souvenirs de temps meilleurs
Les bandes riveraines
Les oiseaux de Daniel Giraud
Le lavage des bateaux et la nouvelle descente
Petites annonces

No 7 2 septembre 2020

Hommage à Anne Landry
La Vie
Balle molle, Tennis, Croque-livres
Six lacs préoccupants et un en mauvais état dans la région
Notre emblématique «Petit Phare» est très malade
Un peu d'oiseaugologie
Nettoyage d'un ruisseau qui alimente le lac Trois-Saumons
But et objectifs du Club
La gestion du barrage: un «méchant» calcul simple mais compliqué!
Petites annonces

Beaucoup de travail accompli bénévolement par deux membres du CA : Christiane Briand et Bertrand Miville Deschênes

Merci à ceux qui nous ont fait part de leur appréciation.